

Vœu relatif à la préservation de la ressource en eau à Paris et au lancement d'une expérimentation dans le parc social du 20e arrondissement

Déposé par Antoine Alibert, ainsi que l'ensemble des élu-es du groupe Les Écologistes 20°

## Considérants :

Considérant l'enjeu mondial de préservation de la ressource en eau potable - représentant seulement 2,5% de la totalité de l'eau présente sur Terre - et de son accès au plus grand nombre, pour son caractère essentiel aux conditions de vie dans un contexte de raréfaction et de réchauffement planétaire ;

Considérant que la consommation d'eau par habitant est d'environ 140 litres par jours, mais que seulement 1% de ce volume sert à notre hydratation, et qu'à l'échelle mondiale, la consommation d'eau a été multipliée par six en un siècle, et ce à 70% pour l'usage de l'agrobusiness ;

Considérant les conflits d'usage de plus en plus fort, et la tentation à sa marchandisation et à sa privatisation, comme l'atteste le conflit autour des méga bassines, dont 15 projets ont été annulés par le tribunal administratif de Poitiers le 3 octobre dernier après la mobilisation des Soulèvement de la terre et de nombreux collectifs ;

Considérant le mouvement réclamant la définition de l'eau comme un bien commun et le rôle précurseur de la Ville de Paris pour récupérer la gestion publique du réseau d'eau potable afin d'en garantir un prix accessible et les investissements indispensables à une gestion durable et sobre via Eau de Paris ;

Considérant l'étude de l'Atelier Parisien d'Urbanisme en date du 8 octobre 2022, réalisée conjointement avec Eau de Paris s'intitulant "L'eau potable, témoin du taux d'usage des bâtiments, l'exemple de Paris";

Considérant les conclusions de cette étude, et notamment l'illustration d'une différence de consommation en fonction du niveau de vie de près de 20 litres par habitant.e et par an ; mais aussi la tendance positive à la diminution, depuis la pandémie de la covid 19, des consommations résidentielles ;

Considérant par ailleurs les investissements massifs de la ville et de ses bailleurs sociaux à l'occasion des rénovations plan climat ;

Considérant également le succès du défi Déclics, opéré par l'Agence parisienne du climat et accompagnant les habitant.es dans la maîtrise de leur consommation énergétique mais également d'eau et ce, pour lutter contre la précarité dans une démarche pédagogique autour des écogestes ;

## Attendus:

Sur proposition d'Antoine Alibert et de l'ensemble des élu-es du groupe Les Écologistes 20<sup>e</sup>, le Conseil d'arrondissement émet le vœu que la Ville de Paris :

- mène dans le 20e arrondissement en lien avec l'APUR, Eau de Paris et ses bailleurs, une expérimentation visant à renforcer les économies d'eau, notamment en diagnostiquant les consommations anormales via le différentiel entre les compteurs divisionnaires par foyer et les compteurs à l'immeuble, et ce, dans un souci d'économie de la ressource ;
- mandate les bailleurs sociaux de la Ville pour porter une attention particulière, lors des rénovations plan climat à la question de la préservation de la ressource en eau ;
- lance une initiative pour inciter les locataires du parc social de Paris à participer au défi Déclics mis en place par l'Agence parisienne du climat .